



Enfance • Jeunesse



Tourisme • Culture



Sports • Loisirs



Environnement



Bulletin Municipal
Janvier 2026





Le Mot du Maire



CHERS PLEUMEUROISES,
CHERS PLEUMEUROIS,

C'est avec une émotion particulière que je m'adresse à vous au début de cette nouvelle année.

Ce numéro de janvier 2026 marque en effet le dernier éditorial que j'écris en tant que maire de Pleumeur Bodou.

Après plusieurs années au service de notre commune (12 ans, conseiller municipal et 16 ans, maire), arrive pour moi le moment de transmettre le relais et d'ouvrir une nouvelle page, tant pour notre territoire que pour ma vie personnelle.

Cette décision, mûrement réfléchie, s'accompagne d'un mélange de nostalgie et de fierté : nostalgie de quitter une fonction passionnante, exigeante, mais fierté du chemin parcouru ensemble.

Je souhaite avant tout exprimer ma profonde gratitude.

- **GRATITUDE** envers vous habitants qui m'avez accordé votre confiance et qui avez contribué par vos idées, votre engagement et votre bienveillance, à faire avancer Pleumeur-Bodou.

- **GRATITUDE** envers les élus qui m'ont accompagné, les agents communaux dont le professionnalisme a été chaque jour précieux, ainsi qu'à toutes les associations qui font battre le cœur de notre commune.

ENSEMBLE, nous avons pu mener de nombreux projets :

- Renforcer nos équipements publics
- Préserver notre patrimoine naturel exceptionnel
- Soutenir nos écoles et le service enfance - jeunesse
- Encourager la vie associative et culturelle
- Moderniser nos services
- Être au plus près de ceux qui sont dans le besoin.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans une mobilisation collective et un attachement profond à ce qui nous unit :

L'AVENIR DE PLEUMEUR-BODOU

- **GRATITUDE** pour mon épouse Marie-Thérèse pour sa présence discrète, sa patience et sa compréhension durant toutes ces années.

L'année qui s'annonce portera son lot de transitions et de nouveaux défis. Je suis convaincu que notre commune continuera d'avancer avec **AMBITION, SÉRÉNITÉ** et **SOLIDARITÉ**. Je resterai, bien sûr, un habitant impliqué et attentif à la poursuite de ces efforts.

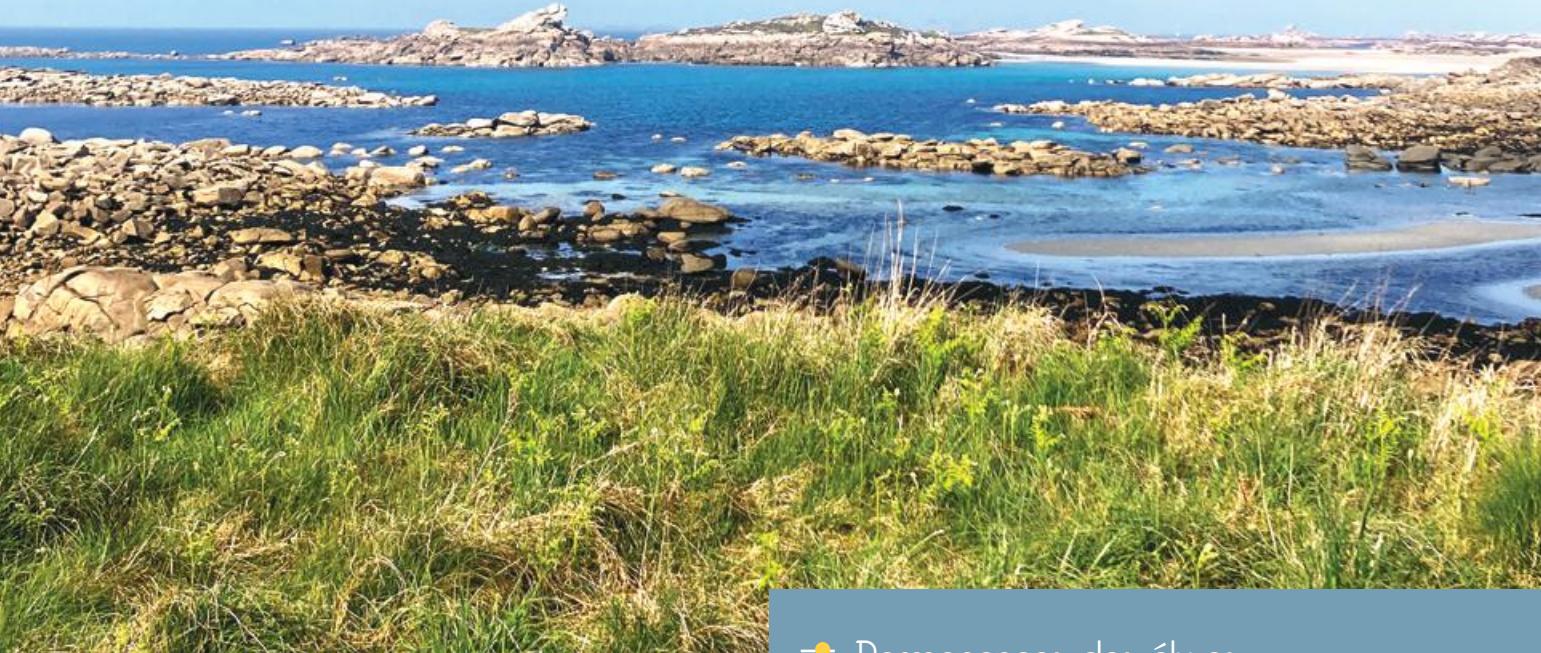
Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux.

Que cette nouvelle année vous apporte **JOIE, PARTAGE, DOUCEUR** et qu'elle soit aussi une année prometteuse pour chacun d'entre vous.

Avec toute ma considération et ma reconnaissance.

YA, BLOAVEZ MAD, LEUN A JOA, PLIJADUR HAG PROSPERITE DEC'H.

Le Maire



→ Sommaire

○ L'édito du Maire	
○ La vie municipale	p 4-5
○ Travaux et aménagements	p 6-7
○ Côté mer	p 8
○ Environnement	p 9-10
○ Le mot de la minorité	p 10
○ Citoyenneté et Infos pratiques	p 11-13
○ Culture , sports et loisirs	p 14-19
○ Enfance - jeunesse	p 20
○ Tourisme	p 21-23

Bonne lecture !

→ État Civil 2025

Naissances	14
Mariages :	11
Décès :	52
Électeurs	3 660
Habitants	3 950
<i>3^e commune de LTC, 2^e du Canton.</i>	

Édité par la Mairie - BP 1 - 22560 PLEUMEUR-BODOU

Tél : 02 96 23 91 17 - Mél : mairie@pleumeur-bodou.fr

Responsables de la publication : Christelle Broudic et Bertrand L'Hotellier

Photographe délégué par la Municipalité : Christian Corbel

Crédits photographiques : Mairie, associations et partenaires, F. Omnis, S. Jouon

Mise en page : Bleuen Graphic 06 42 18 56 12

Impression : Publ Trégor Lannion 02 96 48 41 66

caractéristiques de l'impression : encres végétales sur papier PEFC

→ Permanences des élus

Pierre TERRIEN
Maire

1^{er} samedi et 3^e samedi de chaque mois de 10h à 12h sur R.D.V
Mardi de 10h à 12h (sans R.D.V).

Christelle BROUDIC SUR RDV
1^{ère} Adjointe, Affaires générales, Culture et Communication

Marie-Louise DRONIOU SUR RDV
Adjointe, Finances

Françoise NIHOUARN SUR RDV
Adjointe, Vie Scolaire, Enfance & Jeunesse

Alain MARQUET 3^e samedi du mois : de 10h à 12h
Adjoint, Travaux

Bertrand L'HOTELLIER sur R.D.V
Adjoint, Tourisme

Michel LETANOUX mercredi : de 10h à 12h
Adjoint, Affaires Sociales

Yvonne SEGURA
Adjointe, Environnement et Gestion du territoire
Services Techniques..... sur R.D.V

Gérard LE BIGOT Adjoint, Sport
Mairie 1^{er} samedi du mois : de 10h à 12h
Complexe sportif Sur RDV le jeudi de 18h à 19h

→ Horaires d'ouverture au public

Mairie

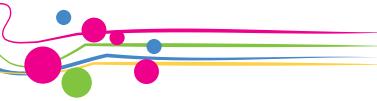
Lundi, mardi : 9h - 12h et 13h30 -17h
Mercredi : 9h - 12h et 14h -17h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h - 12h et 13h30 -17h

1^{er} samedi et 3^e samedi de chaque mois 10h à 12h

Services Techniques

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 -12h00

Un seul numéro ! 02 96 23 91 17



• Sur le Terrain, un nouveau visage pour la Police Municipale



La Commune de Pleumeur-Bodou accueille depuis la fin du mois de novembre 2025 son nouveau policier municipal, Philippe Macé.

Fort d'un parcours riche et solide, Philippe a exercé pendant plus de quinze ans dans différentes communes d'Île-de-France, où il a assuré aussi bien des missions administratives que judiciaires, notamment en tant que responsable de brigade de jour et de soirée.

Titulaire du grade de Brigadier-Chef Principal, il a évolué au sein d'équipes variées, encadrant des agents, participant à des patrouilles opérationnelles et intervenant sur le terrain, y compris en brigade motorisée lorsque le service l'exigeait.

Son expérience importante, sa rigueur et son sens du travail en équipe sont reconnus tant par ses collègues que par ses partenaires de la sécurité.

Philippe attache une grande importance au lien avec la population et au dialogue du quotidien, convaincu qu'une police municipale de proximité doit avant tout être disponible, attentive et rassurante pour l'ensemble des habitants.

Originaire de l'est des Côtes-d'Armor, il a souhaité revenir dans sa région pour poursuivre sa carrière au plus près de sa famille, et s'investir durablement au service des Pleumeuroises et Pleumeurois. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions au sein de notre commune.

• Bienvenue aux nouveaux agents

SERVICES TECHNIQUES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Franck LE MEHAUTE nommé le 1er février 2025 sur un emploi à temps complet. Il assure les fonctions d'agent de maintenance des bâtiments.
- Sonia LE GUIRINEC, mutée au sein de notre collectivité le 1er avril 2025 sur un emploi à temps complet. Elle assure les fonctions d'assistante administrative en urbanisme et chargée d'accueil.
- Eva BRIANT, recrutée le 1er décembre 2025 sur un CDD de 10 mois à temps complet. Elle assure les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts.

• Départ en retraite

- Jacky CARNEC a fait valoir ses droits à la retraite le 1er septembre 2025, après 35 années passées à assurer les fonctions de policier municipal en tant que Brigadier-Chef Principal, au plus près et au service de la population.

Il attendait ce moment avec impatience, nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, bien remplie.

• Recrutement personnel saisonnier

Comme chaque année, la commune recrute du personnel saisonnier, plusieurs postes sont à pourvoir durant la période estivale :

- Nettoyage des rues et secteurs côtiers sur juillet et août.
(12 contrats saisonniers de 15 jours - 16h/semaine).
- 3 jeunes sont recrutés par quinzaine et sont affectés sur les secteurs du bourg, de l'Île-Grande et de Landrellec
- Campings Municipaux de Landrellec et l'Île Grande
(8 contrats saisonniers de 1 mois - 35h/semaine).

Au sein de chaque camping municipal, 1 saisonnier est recruté en tant qu'aide-gestionnaire à l'accueil et 1 saisonnier assure les missions d'agent d'entretien

- Sur les campings de Landrellec et l'Île Grande
(2 contrats saisonniers de 1 mois - 24h/semaine).

Ouverte uniquement l'été ou lors de manifestations comme des expositions ou concerts, la Chapelle St-Samson sera de nouveau ouverte au public cet été. Nous recrutons 2 saisonniers pour assurer l'accueil de ce lieu.

Les candidatures sont à envoyer ou à déposer en mairie pour le 2 mars 2026.



● Repas des aînés 2025



Dimanche 30 novembre, la salle polyvalente de l'Île Grande a vibré au rythme des musiciens Yvon et Jean-Claude, autour d'un bon repas préparé par le restaurant de Rospez.

165 personnes se sont retrouvées pour ce moment convivial, et festif. Organisé chaque année par la municipalité et le CCAS de Pleumeur-Bodou, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour célébrer nos aînés.

L'édition 2026 n'aura pas lieu dans la salle de l'Île Grande car celle-ci sera en rénovation... mais tout sera fait pour trouver un endroit afin de recevoir cette fête.

● Solitrégor. *un réseau pour rompre l'isolement*



La Commune de Pleumeur-Bodou envisage de rejoindre Solitrégor, un dispositif solidaire porté à l'échelle du territoire pour lutter contre l'isolement des personnes, quel que soit leur âge. Son objectif est simple et essentiel : créer du lien, favoriser les rencontres et permettre à chacun de ne pas rester seul face aux difficultés du quotidien.

Concrètement, Solitrégor met en relation des habitants volontaires, des associations et des professionnels afin de proposer des temps d'échange, d'écoute, de convivialité ou d'accompagnement, selon les besoins et les envies de chacun. Une attention particulière est portée aux personnes âgées, aux personnes isolées ou en situation de fragilité, mais le dispositif s'adresse à tous.

En rejoignant Solitrégor, Pleumeur-Bodou espère **renforcer les valeurs de solidarité et de bienveillance qui font la richesse de notre commune.**

● Le Legs Le Gall. *une nouvelle propriété communale au cœur du bourg*



Lors de sa séance de mars 2025, le Conseil municipal de Pleumeur-Bodou a délibéré sur l'acceptation du legs Le Gall, par lequel la Commune devient propriétaire d'un ensemble immobilier situé dans le bourg, au départ de la route de Gwéradur.

Ce legs résulte des dispositions testamentaires prises le 20 mars 2007 par Mesdames Cécile Marie Le Gall, décédée en octobre 2020, et Louise Yvonne Le Gall, épouse Naud, décédée en août 2023, qui ont désigné la Commune de Pleumeur-Bodou comme légataire de leurs biens.

L'ensemble immobilier comprend une maison actuellement inhabitée, des dépendances ainsi qu'un terrain à bâtir. Il est réparti sur plusieurs parcelles cadastrales et représente une superficie de 4400 m².

Ce legs est assorti d'un souhait : **la réhabilitation de la propriété en maison à usage collectif destinée aux personnes âgées.** Conformément aux volontés exprimées dans les testaments, le bâtiment pourrait porter le nom de « Maison Yves Marie Le Gall », en référence au père des sœurs testatrices.

Les réflexions relatives à la réhabilitation et à l'avenir de ce site communal se poursuivent, dans le respect des volontés testamentaires et du cadre réglementaire.

● Portage de repas à domicile



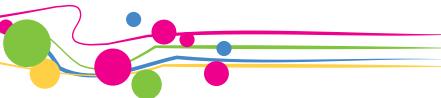
Au sein du CCAS de Pleumeur-Bodou, le service de portage de repas assure la livraison de **repas chauds 7 jours sur 7 (même les jours fériés)** par les agents de la commune auprès des personnes en convalescence, en perte d'autonomie ou dépendantes.

Les repas sont élaborés dans les cuisines du Foyer du Gavel de Trébeurden. Ils peuvent être adaptés au régime des bénéficiaires (sans sel, haché, mouliné...).

Ce service favorise le maintien à domicile tout en ayant une alimentation variée. Il peut être mis en place rapidement sous réserve de place disponible.

+ d'infos en mairie

📞 02 96 23 91 17 | 📩 mairie @pleumeur-bodou.fr



Travaux & Aménagements

• Projet de Logement sociaux à Kérénoc *Le chantier entre dans une nouvelle phase*

Présenté aux Pleumeurois dans le bulletin communal de juillet 2024, le projet de construction de **20 logements locatifs sociaux** porté par le bailleur “La Rance”, dans le quartier de Kérénoc, franchit aujourd’hui une étape concrète et visible : **la déconstruction des bâtiments de l’ancienne école élémentaire est en cours.**

Cette opération s’inscrit pleinement dans la politique communale de l’habitat et dans le Contrat de mixité sociale, avec un double objectif affirmé par la Commune :

- consolider un lieu de vie locale et associative,
- accueillir de nouveaux habitants grâce à la création de logements permanents favorisant la mixité sociale.

Le projet repose sur la reconversion partielle du site de l’ancienne école : les anciens locaux maternels accueilleront des activités associatives, tandis que les espaces communs existants seront réhabilités afin de contribuer à la revitalisation du quartier.

Sur une assiette foncière d’environ **3 600 m²**, cette opération de recyclage foncier permettra la réalisation de **20 logements conventionnés** intégrés dans un ensemble architectural de qualité, non massif et harmonieux, respectueux du bâti existant et de la qualité paysagère du site. Les futurs logements bénéficieront notamment de petits jardins, de celliers et d’espaces verts généreux.

Sur le plan environnemental, le projet prévoit des choix techniques ambitieux :

- chaufferie bois collective,
- production d’eau chaude par panneaux solaires,
- matériaux biosourcés (ossature et isolants en bois ou chanvre)
- gestion de l’eau à la parcelle.

Lauréat de l’appel à projets régional “Bien Vivre Partout en Bretagne”, le programme bénéficie d’un soutien financier attendu de **150 000 €**, complété par d’autres dispositifs, dont un dossier fond vert friche.

Après cette phase de déconstruction, les prochaines étapes conduiront au démarrage du chantier de construction début 2026, conformément au calendrier prévisionnel.

La Commune et le bailleur “La Rance” poursuivent ainsi, ensemble, un projet structurant au service de l’habitat, de la transition écologique et de la vie de quartier à Pleumeur-Bodou.



La réhabilitation de la salle polyvalente de l’Île-Grande dotera la Commune d’un équipement beaucoup plus moderne, fonctionnel et agréable



• Point sur les travaux

VORIE

Port Saint-Sauveur

- Enrochement réalisé en décembre, suivi de l’amélioration de la cale et des racks.

Rue de Molène

- Réhabilitation de l’enrobé, réorganisation des stationnements et circulations douces.

Rues Losquet et Cornic

- Effacements des lignes électriques (SDE) et rénovations des réseaux d’eau.

Cimetière du bourg

- Extension et aménagements

École maternelle

- Désimperméabilisation et réaménagement de la cour.

Penvern

- Voirie et circulation douce 2027 effacement 2026

BÂTIMENTS

Camping Municipal de Landrellec

- Réhabilitation du 2^e sanitaire avec la démolition effectuée en octobre suivie du gros œuvre en voie d’achèvement. Fin des travaux prévue au printemps 2026.

Salle polyvalente de l’Île-Grande

- Réhabilitation complète de la salle et des abords. Enlèvements et démolitions 1er trimestre 2026. La durée des travaux est estimée à 18 mois.

La réhabilitation de la salle polyvalente de l’Île-Grande dotera la Commune d’un équipement beaucoup plus moderne, fonctionnel et agréable



• Urbanisme : les chiffres 2025

- 54 permis de construire
- 160 déclarations préalables de travaux
- 178 certificats d’urbanisme d’information
- 77 déclarations d’intérêt d’aliener



• Une nouvelle station d'épuration pour un assainissement durable



Un projet majeur pour l'avenir de notre assainissement est en cours de réalisation : **une nouvelle station d'épuration (STEP)**, actuellement en construction à proximité du bourg.

Ce projet vise à **remplacer les lagunes existantes**, aujourd'hui vieillissantes et non conformes aux normes environnementales, et à **regrouper le traitement des eaux usées du bourg et de l'Île-Grande sur un seul site**.

Ce choix permet notamment de **supprimer le rejet en mer à l'Île-Grande**, de simplifier l'exploitation et de mieux préserver les milieux naturels.

La future station reposera sur une **filière de traitement par boues activées**, avec des équipements performants :

- bassins de traitement,
- clarification des eaux,
- désinfection par ultraviolet,
- filière spécifique pour le traitement des boues

Le projet prévoit également une évolution possible vers un traitement encore plus poussé, si cela s'avérait nécessaire à l'avenir.

Le point de rejet des eaux traitées sera déplacé en aval, vers Kerellé, afin d'assurer une meilleure dilution et de préserver la qualité des cours d'eau. En complément, **une zone humide végétalisée sera recréée** à l'emplacement des anciennes lagunes, jouant un rôle de zone tampon naturelle.

Les travaux ont démarré le 30 juin 2025. La mise en service de la nouvelle station est prévue pour l'été 2026. En parallèle, les opérations de transfert des eaux usées de l'Île-Grande vers la nouvelle STEP progressent, avec la création de nouveaux postes de relèvement et de canalisations adaptées.

Ce chantier structurant traduit la volonté de la Commune et de Lannion-Trégor Communauté d'investir durablement pour la protection de l'environnement, la qualité de l'eau et le cadre de vie des habitants.



↑ Station d'épuration, avancée des travaux à l'automne 2025 ↑

• Cimetière du bourg. Aménagements et extension

Constatant la diminution d'emplacements disponibles pour accueillir de nouvelles sépultures, la Commune souhaite procéder à l'acquisition d'un terrain pour l'extension du cimetière du bourg.

La Commune avait créé à cet effet l'emplacement réservé n° 7 sur ce terrain dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme adopté en 2014. Le Conseil Municipal de décembre 2024 avait approuvé le projet ainsi que l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée ZN 38 telle que délimitée au projet de bornage et de division, au prix de 5 € le m².

Les travaux se font en 2 temps.

TRANCHE 1

Déjà réalisée par les Services techniques communaux, avec la création de 15 places de concessions.



TRANCHE 2

Aménagement de la parcelle en contrebas du cimetière actuel, à venir.

La mission de maîtrise d'œuvre sera confiée à Lannion-Trégor Communauté, conformément à l'adhésion en 2024 au dispositif de prestations de services de son bureau d'études pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'opérations de bâtiment, de voirie, réseaux, aménagement urbain et l'assistance à la passation de marchés publics.

L'APPB

En ce début d'année 2026, l'Association de Plaisanciers de Pleumeur Bodou vous souhaite ses meilleurs voeux de santé et de bonheur.

Pour tous les pêcheurs plaisanciers, l'année 2025 a été une année où les captures de poissons et de homards ont été faibles comparées aux années précédentes.

Les règles de prélèvement ont changé : nous sommes passés de 8,7 cm à 9 cm pour le homard et à 42 cm pour le lieu. Ce dernier point n'explique pas la diminution des prises, il semblerait que la modification du climat ne soit pas étrangère à l'affaire.

Malgré tout chacun pense à la remise en état de son navire pour la nouvelle saison.

2025 A ÉTÉ JALONNÉE PAR DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS

- En février l'APPB a remis à la SNSM un chèque de 500 €
- En juin nous avons organisé une sortie autour du lac de Guerlédan
- Le 22 juillet, la fête de la mer s'est déroulée au Port Saint-Sauveur. La météo ne nous a pas permis d'organiser les balades en mer, mais la fête a été malgré tout réussie.

LES MANIFESTATIONS DE 2026

- **29 mars** > ramassage des déchets sur l'estran
- **Mars ou juin** > sortie pour les adhérents, lieu à définir
- **9 août** > fête de la mer avec feu d'artifice

L'APPB vous invite à rejoindre l'association, qui n'est pas uniquement une association de pêcheurs plaisanciers. Nous comptons parmi nos membres des propriétaires de voiliers, des kayakistes, etc.

Les + :

- Créer du lien et faciliter les rencontres pour les nouveaux plaisanciers
- Faire partie d'une association représentative lors du conseil portuaire
- Devenir adhérent de la FNPP



BNIG : Base Nautique de l'Île Grande (BNIG)

Retour sur une belle saison



Cette année encore, la Base Nautique de l'Île Grande (BNIG) a démontré tout son dynamisme, mêlant convivialité, performances

sportives et accueil de groupes venus d'un peu partout en France. Située les pieds dans l'eau sur notre magnifique île, ce centre nautique propose toute une palette d'activités nautiques et de voile, de l'initiation au perfectionnement, pour tous les âges et tous les niveaux : dériveurs, catamarans, planches ou balades en paddle, le tout dans un cadre naturel exceptionnel sur la Côte de Granit Rose.

Sur le plan sportif, la saison fut particulièrement réussie ! Plusieurs de nos jeunes coureurs ont brillé en compétitions : félicitations à Ethan, Inaya, Arwen, Léna, Louis et Alice en ILCA, ainsi qu'à Matthew, Noé, Salomon, Ewen et Augustin en Optimist. Leur engagement, leur progression et leurs résultats ont été une vraie source de fierté pour toute la communauté BNIG et ont contribué à renforcer l'esprit d'équipe qui règne au club.

L'accueil de groupes scolaires et adultes a encore été un point fort de la saison. Grâce à l'hébergement intégré de 40 lits et à une offre d'activités adaptée, de nombreuses classes et groupes de toute la France ont pu découvrir la voile, le milieu marin et les richesses de notre littoral dans une ambiance à la fois ludique et pédagogique.

Avec une fréquentation en forte hausse cet été — environ +20 % par rapport à l'année dernière — la BNIG confirme qu'elle reste une destination appréciée des vacanciers, des familles et des jeunes stagiaires. Beaucoup d'entre eux sont repartis conquis par leur stage, heureux des découvertes et des progrès réalisés, que ce soit dans l'apprentissage de la voile ou tout simplement dans le plaisir de naviguer sur notre plan d'eau abrité.

En résumé, la saison 2025 à la Base Nautique de l'Île Grande a été une vraie réussite, alliant performances sportives, accueil chaleureux et découverte du milieu maritime. Bravo à toute l'équipe, aux moniteurs et aux jeunes navigateurs !

+ d'infos

02 96 91 92 10

bnilegrandefr



• Harmonisation de la signalétique d'entrée de plage

Pour mieux protéger la qualité des eaux et la biodiversité de notre littoral, les communes du bord de mer et Lannion-Trégor Communauté s'engagent dans une démarche commune de sensibilisation des usagers. Cette action s'inscrit dans la continuité des objectifs fixés par les sites Natura 2000, les SAGE et les plans liés à la qualité des eaux de baignade.

L'un des volets majeurs du projet est la création d'une signalétique harmonisée à l'entrée des plages. Les futurs panneaux, installés sur les accès principaux, regrouperont l'ensemble des informations pratiques et réglementaires, tout en présentant de manière pédagogique les « beaux gestes » à adopter :

- respect de l'accès des animaux,
- bonnes pratiques de pêche à pied,
- attention aux oiseaux nicheurs,
- etc.

Des visuels illustrés pourront ensuite être repris sur d'autres supports de communication de la commune.

D'autres outils verront également le jour, notamment une carte pédagogique des sites littoraux sensibles et des compléments à la campagne « Eau la la !!! C'est beau la mer ».

Pour les accès secondaires, des potelets simples indiqueront le nom de la plage et les principales interdictions.

Afin de réduire les coûts et de mutualiser les moyens, la commune de Pleumeur-Bodou a adhéré au groupement de commandes constitué par Lannion-Trégor Communauté, réunissant aujourd'hui 14 membres.

Cette nouvelle signalétique contribuera à :

- améliorer l'aspect visuel de nos plages,
- renforcer l'hygiène en limitant les nuisances liées aux animaux,

- offrir aux usagers une information plus lisible pour profiter du littoral en toute sécurité.



• Préservation du Léguer

Soutenez les actions et réduisez vos impôts !



Vous souhaitez obtenir un crédit d'impôts en finançant des actions concrètes pour protéger la naturelité du Léguer ?

C'est ce que permet le dispositif de mécénat territorial « Rivière Sauvage » !

En faisant un don à l'Association du Réseau des Rivières sauvages, les entreprises et les particuliers bénéficient d'une fiscalité avantageuse :

60 % déduction fiscale pour les entreprises

66 % pour les particuliers

L'argent récolté sert à financer des actions concrètes pour protéger la naturelité du Léguer, comme la lutte contre des plantes exotiques envahissantes.

Pour concrétiser votre don :

Pour concrétiser votre don

rivieres-sauvages.fr/faire-un-don

N'OUBLIEZ PAS DE SÉLECTIONNER "LÉGUER ET GUIC" !

• Affichage sauvage : Rappel Interdiction

L'affichage sauvage désigne l'apposition d'annonces, de panneaux ou d'affiches sans autorisation sur des lieux interdits par le code de l'environnement, comme les immeubles, les arbres, les clôtures ou encore les poteaux électriques.

Il constitue une pollution visuelle, portant atteinte à la qualité de notre cadre de vie, ainsi qu'une pollution de l'environnement.

Il est réprimé par l'article L. 581-29 du code de l'environnement, qui donne pouvoir au maire ou au préfet de faire procéder d'office à la suppression immédiate des affiches ou tout autre support utilisé. L'article L. 581-34 de ce code sanctionne d'une amende délictuelle de 3 750 € l'affichage sauvage en des lieux interdits, ainsi que l'absence de déclaration voire d'autorisation préalable.

La Commune prévient qu'il sera procédé aux constats d'usage et des poursuites seront engagées à l'encontre des contrevenants.

La responsabilité personnelle des auteurs de la pose de l'affichage pourra également être mise en cause.

Engagée dans la lutte contre les incivilités, la police municipale interviendra avec d'autant plus de fermeté qu'il n'y a aucune raison de se livrer à l'affichage sauvage sur notre Commune qui dispose du nombre suffisant d'espaces d'affichage libre.

• Fermeture de la Station LPO pour travaux jusqu'au 03 avril 2026

Depuis le début de l'année 2025, d'importants travaux de rénovation, d'agrandissement (dans le volume du bâtiment existant) et de redistribution des espaces de travail et de pause sont en cours à la Station LPO de l'Île Grande.

Outre le besoin de rénover et repenser certains espaces et flux de circulation, cet agrandissement devenait également inévitable suite à l'extension de la Réserve Naturelle Nationale des Sept-Iles en juillet 2023. En effet, celle-ci fut suivie du recrutement de plusieurs nouveaux garde-techniciens et d'un chargé de mission scientifique. Les bureaux de la station, déjà exigus, sont devenus trop petits pour l'ensemble de l'équipe !

Les salariés, bénévoles et entreprises impliqués dans cet important chantier ont fait leur possible pour limiter au maximum les fermetures du musée et de l'espace d'accueil durant la première phase de travaux début 2025, afin de permettre à l'équipe de la station de continuer à recevoir et à sensibiliser les visiteurs dans de bonnes conditions.

Après une courte pause au mois d'août, la phase 2 du chantier a démarré à la rentrée 2025. L'ampleur de ces nouveaux

travaux n'a malheureusement pas permis d'éviter, cette fois, une fermeture plus importante. Le musée et la boutique ont donc fermé leurs portes au public le 1er septembre dernier. Le rendez-vous est fixé au 4 avril 2026 pour leur réouverture.

Durant les travaux, l'accueil des groupes (scolaires ou adultes) reste possible : renseignements sur animation.7iles@lpo.fr ou au 02.96.91.91.40 (tapez 2).

+ d'infos

📞 02 96 91 91 40 (tapez 2)

✉️ animation.7iles@lpo.fr

Le centre de soins reste ouvert 7 jours sur 7 et continue d'accueillir la faune sauvage en détresse.

Avant de ramener un animal, contactez :

la station

📞 02 96 91 91 40 (tapez 2)

ou le service SOS Faune Sauvage Bretagne

📞 02 57 63 13 13

Ces travaux sont rendus possibles par :

- des fonds européens FEDER-région Bretagne,
- le Fonds vert,

- des fonds du ZEvent 2022
- le soutien de plusieurs mécènes de la LPO France.

La Station LPO remercie ses visiteurs pour leur compréhension et leur dit à l'année prochaine !



Le Mot de la Minorité

Pleumeuroises, Pleumeurois,

À l'approche de la fin du mandat, nous souhaitons partager un bilan de notre participation en tant qu'élus de la minorité au Conseil Municipal.

Durant ces cinq années, nous avons été intégré·e·s dans quelques commissions, généralement avec un·e seul·e représentant·e par commission. Certaines commissions se sont peu, ou trop peu réunies, ce qui a limité les occasions de contribution. Nous avons été obligé·e·s d'insister pour avoir une suppléance. Nous regrettons également que les commissions n'aient pas été ouvertes aux Pleumeuroises et Pleumeurois.

Nous avons également soumis des propositions pour créer des groupes de travail ouverts à toutes et à tous, sur des thèmes comme la mobilité, le logement, l'entraide ou l'isolement. Ces propositions n'ont pas été suivies d'effet, malgré qu'elles aient été évoquées en conseil municipal.

Pour de nombreux sujets, nous avons été contraints de passer par le biais des questions diverses. Nous avons aussi relayé les questions qui nous ont été remontées par les Pleumeuroises et

Pleumeurois.

Ces échanges nous ont tout de même permis de suivre certains dossiers municipaux et de mieux comprendre les priorités et contraintes liées à leur mise en œuvre.

Il s'agit de notre dernière contribution au bulletin municipal avant les élections municipales, qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Les informations officielles sur les modalités de vote sont disponibles sur le site de la préfecture et auprès de la mairie.

Nous vous adressons à toutes et à tous nos voeux les plus chaleureux pour 2026, en vous souhaitant santé, réussite et moments de partage au sein de notre commune.

Les 5 élus de la liste citoyenne écologiste et de gauche

Anne Queffeuol,
Bérengère Strbik,
Jean-Claude Jorand,
Pierre Le Guillou,
Alain Stéphan



Cérémonie du 11 novembre



Mardi 11 novembre 2025, des élèves volontaires des trois classes de 3e du collège Paul Le Flem, accompagnés par M. Gasnier, principal du collège et leurs professeurs de français et d'histoire, ont participé aux cérémonies commémoratives de l'armistice du 11 novembre 1918 à Pleumeur-Bodou et Trébeurden.

Au cours de la cérémonie pleumeuroise, avec le soutien de Méline Le Calvez et Noam Mahé de la classe de 3^e1 et de Zoé Le Boulc'h de 3^e3, Katell Frelau, Clémence Masse de la classe de 3^e3 et Jean Choquer de

la classe de 3^e2 ont lu un texte sur le devoir de mémoire historique, créé par Katell pour l'occasion, évoquant les souffrances des « Poilus » et des familles au cours de cette « Grande Guerre » de 1914 à 1918.

Lors de la cérémonie trébeurdinaise, ce sont Katell Frelau, Clémence Masse et Zoé Le Boulc'h de la classe de 3^e3, qui ont œuvré avec la lecture du texte devant le nouveau monument aux morts.

Une certaine émotion était au rendez-vous et les élus municipaux, les autorités (sapeurs-pompiers, militaires et porte-drapeaux des associations patriotiques) ainsi que l'ensemble du public qui y participaient, les ont chaleureusement remercié(e)s de leur investissement.

Cette participation d'élèves des classes de 3^e aux cérémonies patriotiques du 11 novembre et du 8 mai s'inscrit dans le cadre des programmes d'histoire et des travaux effectués en Français sur la recherche d'aïeux ayant participé à ce conflit mondial, au-delà de la seule sensibilisation au devoir de mémoire.

La présence des élèves des classes de 3^e témoigne de leur engagement mémoriel individuel et collectif, contribuant à leur formation de futur(e)s citoyen(ne)s.

Que soient remercié(e)s pour leur présence, leur investissement et leur prestation de grandes qualités, Katell, Zoé, Clémence, Jean, Noam et Méline.

**ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2026**

15 ET 22 MARS

Inscrivez-vous sur les listes électORALES

Pour pouvoir voter, il est impératif d'être inscrit-e sur les listes électORALES de la commune.

DATES LIMITES D'INSCRIPTION

4 février 2026 :
en ligne sur le portail "[service-public.fr](https://www.service-public.fr)"

6 février 2026 : format papier, **en mairie**

QUI DOIT S'INSCRIRE ?

- Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans et non recensés en mairie de Pleumeur-Bodou à leurs 16 ans.
- Les personnes ayant déménagé depuis le dernier scrutin.
- Les citoyens français ou européens résidant en France.
- Les personnes ayant obtenu la nationalité française depuis le dernier scrutin.

COMMENT S'INSCRIRE ?

1 En ligne

en ligne sur le portail "[service-public.fr](https://www.service-public.fr)" et suivez la procédure d'inscription

2 En Mairie

Présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.



Après la date limite, il ne sera plus possible de s'inscrire pour ce scrutin



Si vous êtes déjà inscrit-e, vérifiez votre situation → mon.service-public.fr ou en contactant votre mairie.

BESOIN D'AIDE ?

- Contactez votre mairie.
 service.population@pleumeur-bodou.fr
- Consultez le site
 [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



Citoyenneté & Infos Pratiques

• Piétons et cyclistes : bien voir et être bien vu.



En cette période hivernale, piétons comme cyclistes sont invités à redoubler de prudence, en particulier à la tombée de la nuit ou par mauvais temps.

Être bien visible est essentiel :

le port d'un **gilet réfléchissant** ou, à minima, de vêtements clairs permet d'être repéré plus facilement par les automobilistes et contribue à prévenir les accidents.

Pour les cyclistes, rappelons également que **l'éclairage du vélo est obligatoire** lors des déplacements nocturnes sur la voie publique.

En adoptant ces gestes simples, chacun participe à une cohabitation plus sûre et plus sereine sur nos routes et chemins. Prenons soin de nous... et des autres !



• Permanence Assistantes sociales

Des assistantes sociales, de la maison du Département de Lannion, tiennent des permanences en mairie de Pleumeur-Bodou :

sur rendez-vous les mardis après-midi.

📞 02 96 04 01 04.

• Vente de mobilier

communal d'occasion

Les différentes modernisations et réhabilitations de biens communaux ont amené les Services Techniques à accumuler quantité de mobilier qu'il ne suffit pas de stocker.

Après une première redistribution auprès d'associations ou d'autres communes intéressées, il est envisagé de procéder à une vente publique



samedi 31 janvier

salle polyvalente de l'Île-Grande.
Achat et enlèvement sur place.

Une liste préalable sera disponible sur le site de la Mairie.



• Ne laissez pas vos concessions funéraires expirer. vérifiez les dates d'échéance !

La mairie de Pleumeur-Bodou rappelle à la population l'importance de vérifier régulièrement les dates d'échéance des concessions funéraires.

En effet, chaque année, un certain nombre de concessions arrivent à expiration, entraînant parfois des situations délicates pour les familles, car il peut être difficile de trouver les ayants droit de ces concessions.

Une concession funéraire est un droit d'usage du terrain dans un cimetière, accordé pour une durée déterminée (Ex. : 15, 30, 50 ans...). À l'expiration de cette durée, si la concession n'est pas renouvelée, la mairie peut reprendre le terrain et procéder à la réinhumation ou à la dispersion des restes, conformément à la réglementation en vigueur (2 ans après la date d'échéance).

Les familles peuvent se renseigner directement auprès du service de la population de la mairie de Pleumeur-Bodou pour connaître la date d'échéance, les modalités de renouvellement...

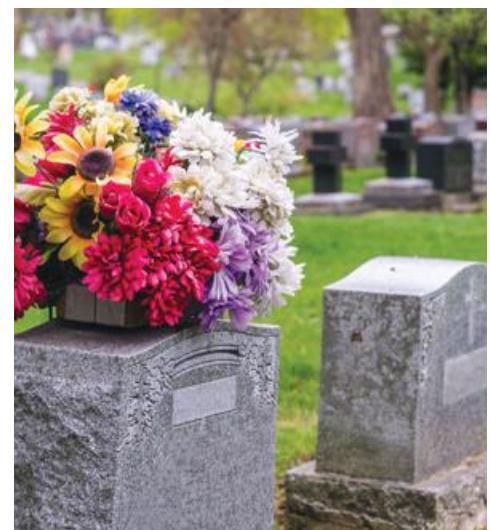
Les tarifs et les modalités de renouvellement varient selon la durée et le type de concession.

+ d'infos

Service de la Population

📞 02 96 23 91 17

✉️ service.population@pleumeur-bodou.fr





• Patrimoine : chapelle de Saint-Samson

Construite entre 1575 - 1631, la chapelle Saint-Samson avec son mur clocher flanqué d'une tourelle à coupole qui abrite l'escalier d'accès aux cloches est typique de l'architecture Beaumanoir, architecte lannionais.

La chapelle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 7 octobre 1964.

Les dégradations de la toiture, du mouton des deux cloches et d'une cloche, notamment, rendent nécessaires la réalisation de travaux de rénovation.

Ces dernières années (2019, 2020), le monument a été visité par le Conservateur régional des Monuments Historiques (DRAC),

l'Architecte des Bâtiments de France ou encore la Fondation DELESTRE, confirmant la nécessité de travaux.

La nature du bâtiment nécessite le recours à un architecte habilité et l'obtention des autorisations adéquates (permis de construire, DRAC, ABF, etc.).

En l'état, et sous réserve d'études et de travaux complémentaires, l'estimation prévisionnelle minimum s'élève à 188 000 € HT, maîtrise d'œuvre comprise.

Le projet est susceptible de bénéficier de divers financements qui ont été sollicités (DRAC, Région Bretagne, Département des Côtes-d'Armor, Lannion-Trégor Communauté, Fondation DELESTRE, etc.).

ET SI VOS VÉGÉTAUX
DEVENAIENT UNE
RESSOURCE ?

VERS
D'AUTRES
JARDINS

EVIT LIORZHOU MOD-ALL

lannion-tregor.com

LANNION-TREGOR
COMMUNAUTE
DE LANNION-TREGOR
KOMUNIEZH

Vers d'autres jardins : un accompagnement pour jardiner autrement

Nos végétaux peuvent devenir une ressource au jardin.

En ce début d'année, l'Agglo lance la première édition de l'opération « Vers d'autres jardins » : un accompagnement gratuit pour toutes celles et ceux qui souhaitent un jardin plus vivant, plus naturel... et plus facile à entretenir.

Saviez-vous que chaque habitant dépose en moyenne 395 kg de végétaux par an, en déchèterie ? Pourtant, tontes de pelouse, feuilles mortes et autres déchets de taille sont de véritables ressources pour le jardin.

Aujourd'hui, des techniques simples permettent de jardiner avec moins d'efforts, de réutiliser ce que l'on produit et de nourrir la vie du sol.

Avec le programme « Vers d'autres jardins », l'Agglo accompagne les habitants vers des pratiques de jardinage plus naturelles, pour réduire les déchets verts et favoriser la biodiversité grâce à des gestes simples.

Comment participer ?

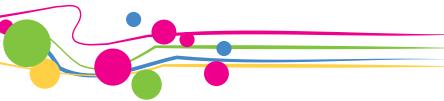
Pour candidater, complétez le formulaire de pré-inscription sur le site avant le 31 janvier 2026

lannion-tregor.com

onglet vos-services/dechets/vers-dautres-jardins

Vous pouvez aussi récupérer un exemplaire en version papier à l'accueil de Lannion-Trégor Communauté.

Si votre candidature n'est pas retenue, pas d'inquiétude : vous aurez tout de même la possibilité de participer à certains ateliers, dans la limite des places disponibles.



Culture, sports & loisirs

• L'amicale du bourg s'agrandit !



L'équipe de l'amicale laïque du bourg accueille de nouveaux membres et une nouvelle présidente. Cette réorganisation permet de renforcer la structure de l'association et d'accompagner au mieux les nombreux projets à venir.

Comme chaque année, l'association œuvre activement à soutenir l'école et enrichir la vie des élèves.

Plusieurs actions sont déjà inscrites au calendrier : vente de noix de coquilles Saint-Jacques, vente de sapins de Noël, spectacle de Noël, vide-greniers, et bien d'autres initiatives en préparation. L'année s'annonce riche, participative et tournée vers la bonne humeur.

L'Amicale Laïque du Bourg invite chaleureusement toutes les personnes intéressées (parents, habitants et bénévoles) à rejoindre l'aventure ou simplement à venir découvrir les projets lors des prochains rendez-vous.

• Club de loisirs du bourg



La saison 2025-2026 a débuté avec l'anniversaire des 50 ans du Club. À ce jour le Club comptabilise **167 adhérents**.

Le Club est très riche en activités (Jeux de boules, Jeux de société, Loto, Sorties en extérieur, Repas dansant, Vide Grenier, Fête du bourg, Yoga et Gym, Journée champêtre et diverses conférences, Marche intergénérationnelle avec l'école Jean Le Morvan). Une de notre principale activité est «le café du mardi» qui permet de se retrouver.

Manifestations 2026 :

- **Mardi 13 janvier** : Galettes des Rois.
- **Mardi 10 mars** : 2e Loto.
- **Dimanche 12 avril** : Vide Grenier avec restauration.
- **Mardi 12 mai** : Rochefort en Terre, croisière.
- **Mardi 9 juin** : Sortie Landrellec, pique-nique à Pablo.
- **Dimanche 28 juin** : Fête du bourg avec restauration et une exposition « La parole aux animaux!!! ».

+ d'infos

j.c.guelou@orange.fr 06 33 71 62 95

• La Kafetière



La Kafetière vous accueille à l'espace Kerenoc, maison des associations de Pleumeur et vous propose de découvrir trois espaces riches de propositions :

Le Kafe où petits et grands, se retrouve autour d'un café, d'un thé et de tous les délices que vous apporterez !

ouvert → vendredi : 19h > 22h - dimanche : 15h > 19h.

De nombreuses animations vous y sont proposées par les bénévoles. C'est également un espace de co-working qui vous accueille le jeudi et le vendredi..

La Kouisse espace de tous les possibles, salle de conférence, de spectacle, de projection de films, de répétitions de musique, etc. Mais aussi friperie gratuite et bibliothèque en accès libre.

Le Kouloir, que des artistes talentueux investissent le temps d'une expo pour vous inviter à découvrir leur univers.

+ d'infos sur nos programmes

lakafetiere.bzh

• L'Outil en Main

L'Outil en Main est une association nationale qui initie les jeunes de 9 à 14 ans aux métiers manuels et artisanaux, en leur permettant de pratiquer de vrais gestes avec de vrais outils, encadrés par des bénévoles passionnés. Elle transmet ainsi savoir-faire, goût du travail bien fait et valeurs de partage intergénérationnel.

À Pleumeur-Bodou, l'association locale poursuit cette mission chaque mercredi après-midi à Kérénoc, où artisans et gens de métier accueillent les enfants pour leur faire découvrir, dans une ambiance conviviale, la richesse des métiers et du patrimoine vivant.

L'activité fonctionne actuellement avec **33 bénévoles et 21 enfants** (de 9 à 14 ans), avec 7 ateliers : mécanique, métiers du bois, couverture-zinguerie, électricité, informatique/électronique, couture - tricot, cuisine - pâtisserie.

Les enfants intéressés par la découverte de ces métiers d'avenir sont invités à prendre contact avec les encadrants :

mercredi : 14h > 16h

Maison des Associations de l'Espace Ti-Kérénoc.



• Nouveaux défis pour l'Écocentre Trégor



Après une très bonne saison 2025 en termes d'activités, de projets et de fréquentation, l'année 2026 s'annonce comme celle du renouveau !

Suite à une baisse importante de subventions, l'association a dû se résoudre à licencier ses salarié.e.s. Pour autant, nous avons reçu de nombreuses marques de soutien dans ces moments difficiles. Merci à tous !

Ainsi, les nombreuses activités vont perdurer, grâce à l'engagement bénévole d'un ancien salarié et de l'actuel président, ainsi que de toutes les forces vives de l'association.

Une équipe de salarié.e.s saisonnier.e.s pourra à nouveau être embauchée au printemps, pour continuer à proposer stages et ateliers, animations pour les groupes, ouverture du parc l'été et évènements tout au long de l'année.

Parallèlement, des groupes de bénévoles, ouverts à toutes et à tous, se sont constitués pour faire vivre le potager des harmonies en jardin partagé, et donner des coups de main sur des chantiers collectifs.

Les rendez-vous

- **Dimanche 25 janvier** : Fresque du Numérique.
- **Février** : Les stages et ateliers reprennent
- **Vacances d'avril (mardi 14 et 21, jeudi 16 et 23)** : les ateliers créatifs pour les enfants sont de retour "Fabrique ton jouet en bois", "Personnage en argile", les plus jeunes vont pouvoir exprimer leur créativité.
- **Au printemps** : Grande fête autour du jeu nature.

Pour que le projet écologique et social de l'Écocentre continue d'exister, vous pouvez nous aider en adhérant, et en participant à toutes nos activités ! Après avoir fêté nos 10 ans l'an passé, on repart pour 10 ans ?

+ d'infos

06 40 56 84 46 ecocentre.tregor@gmail.com
ecocentre-tregor.fr/event

• OMCL une année riche en créativité et des projets plein d'élan

L'Office Municipal de la Culture et des Loisirs (OMCL) de Pleumeur-Bodou continue de faire vibrer la commune au rythme de la culture, des loisirs et du partage.

Réunis en assemblée générale le 19 novembre dernier au Centre culturel, les adhérents ont dressé un bilan très positif de l'année écoulée et esquissé avec enthousiasme les projets à venir.

Avec **189 adhérents** et **224 participants** aux activités, l'OMCL confirme son rôle essentiel dans la vie locale.

Les ateliers ont, pour la plupart, poursuivi leur dynamique, avec notamment de nouveaux créneaux en couture et en vannerie, et une offre toujours variée pour petits et grands. Malgré quelques ajustements, l'énergie collective reste intacte, portée par l'engagement des bénévoles et des intervenants.

L'année a été ponctuée de temps forts très appréciés :

- Des stages de poterie pour enfants durant les vacances scolaires
- Animations de Noël à l'Île-Grande, mêlant marché, concerts et village animé
- Une Journée Jeux en famille qui a rencontré un franc succès
- Une balade contée musicale et gourmande à Landrellec, rassemblant près de 90 participants
- La seconde Journée artistique éphémère au Pôle Phoenix, vitrine de la créativité locale

Sur le plan financier, l'association se porte bien : les investissements réalisés (matériel de couture, équipements, supports de communication) et la hausse maîtrisée des dépenses ont été compensés par l'augmentation des recettes. Les bilans moral et financier ont été adoptés à l'unanimité, témoignant de la confiance des adhérents.

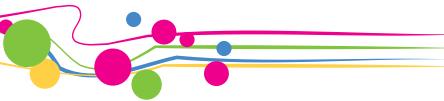
Parmi les rendez-vous à ne pas manquer en 2026 :

- Participation aux Journées du patrimoine à la chapelle de Saint-Samson
- Retour de « Noël s'invite à l'Île-Grande », avec marché, village animé, concerts et ateliers créatifs
- Une Journée Jeux en famille
- Une balade contée au printemps
- Troisième Journée artistique éphémère en juin
- spectacle d'humour avec Simon Cojean

Des actions et des ambitions fidèles à l'esprit de l'OMCL : créer du lien, favoriser l'accès à la culture et partager des moments chaleureux au cœur de la commune. Une belle dynamique collective qui ne demande qu'à s'enrichir de nouvelles idées... et de nouveaux participants !

url.me/lomcl22560

omcl.22560@gmail.com



Culture, sports & loisirs

• RaDoMiSol

Ecole de musique associative, RaDoMiSol propose des cours de musique individuels et collectifs. Les effectifs se maintiennent cette année.

L'association a accueilli 2 nouveaux professeurs à la rentrée, ce qui permet à RaDoMiSol de développer et d'élargir son offre. Marie Rothe en plus de reprendre les cours d'éveil musical et de découverte instrumentale, propose des cours de trombone ! Marie Laure Le Duc reprend les cours de violon en mode musique trad. La classe de saxophone s'ouvre à la clarinette avec Guillaume Laizet.

Quelques dates à retenir :

26 janvier : "Concert Milieu d'année"

20 juin : spectacle de fin d'année.

Si vous souhaitez rejoindre RaDoMiSol,

✉ contact@radomisol.fr.



• La Bibliothèque en chiffres

Au cours de cette année 2025, les inscriptions de la Bibliothèque municipale de Pleumeur-Bodou ont été stables par rapport à l'année record de 2024 :

1 292 abonnés actifs ont emprunté au moins un document (livre, DVS, CD...) au cours de l'année

En cinq ans le nombre d'abonnés actifs est donc passé de 947 à 1297, soit une augmentation de 37% de lecteurs.

Les abonnés actifs sont principalement de Pleumeur-Bodou avec 730 lecteurs (56,5%), mais aussi des communes limitrophes : Trébeurden (17%), Trégastel (3,4%) et Lannion (2,4%) et également les estivants avec 268 lecteurs (20%).

+ de 35 200 documents empruntés en 2025

Le nombre de prêts est stable avec une moyenne de 100 livres/jour

Le nombre d'inscrits à la bibliothèque, c'est-à-dire des personnes fréquentant la bibliothèque (parents ou grands-parents accompagnant leurs enfants ou petits-enfants) ne cesse d'augmenter depuis l'ouverture de la nouvelle bibliothèque depuis bientôt 10 ans.

3 668 inscrits (personnes fréquentant la bibliothèque) dont

2 244 Pleumeurois > 58,6% de la population actuelle de la commune alors que la moyenne nationale est d'environ 17%

Les autres inscrits proviennent des communes avoisinantes, en particulier Trébeurden (587 inscrits, 16%), Trégastel (138 inscrits, 3,7%) et Lannion (112 inscrits, 3,1%). Une part importante des inscrits provient des estivants avec 510 inscrits (13,9%).

8 expositions accueillies en 2025

- **Janvier** > Peintures et photos d'Art Trégor
- **Février-mi-mars** > Littérature jeunesse de Christine Roussey
- **Mi-mars-Avril** > Collège Paul Le Flem et Primaire Trébeurden
- **Mai** > Expo Armor Sciences
- **Juin-mi-juillet** > Peintures de Monique Divay et Dany Gaucher
- **Septembre** > Photos de Nadine Le Roux
- **Octobre-novembre** > Peintures d'Evelyne Henry
- **Décembre** > Photos de Pierrick Graviou.

Expositions à voir en 2026

- **Janvier** > Photos de Pierrick Graviou
- **Février-mi-mars** > Peintures de Nolwenn Letanoux

- **Mi-mars-Avril** > Photos de Frédéric Chaume
- **Mai** > Photos de Gilbert Cloatre (Déclic Armor)
- **Juin-juillet** > Expo archéologie de Gilles Chevalier
- **Septembre** > Peintures de Hugo Perrier
- **Octobre-novembre** > Aquarelles et vanneries de Marc Broudic
- **Décembre** > Photos de Daniel Gardan.

La salle d'exposition ne cesse d'attirer de nouveaux artistes et exposants, si bien que le prévisionnel est complet jusqu'au mois de mars 2028, soit les 2 années à venir.

La Bibliothèque municipale de Pleumeur-Bodou propose un peu plus de **28 000 documents** pour adultes et enfants (Romans, documentaires, BD, albums, magazines, documents audios et vidéos ...).

Deux ordinateurs connectés à Internet sont disponibles au public et il est également possible de se connecter sur place à la Wifi du Centre culturel.

Une borne interactive, située dans le hall du Centre culturel, permet de connaître les principales activités culturelles de la commune et des espaces culturels de la région (Sémaphore, Carré magique, etc.).

consultation du fonds, réservations en ligne

🌐 pleumeurbodou.bibenligne.fr

Centre Culturel, 9 route de Trébeurden

📞 02 96 23 12 51 📩 bibliotheque@pleumeur-bodou.fr

Périodes scolaires		
	Matin	Après-Midi
lundi	fermée	13h30 - 17h30
mardi	10h-12h	13h30 - 17h30
mercredi	10h-12h	13h30 - 18h
jeudi	10h-12h	13h30 - 17h30
vendredi	10h-12h	13h30 - 17h30
samedi	10h-12h	fermée

Ces amplitudes horaires sont possibles grâce à l'aide de nos bénévoles
Gisèle, Monique, Josette, Julie, Loïc, Katell, Anne, Florence, Luc et Jacques.

• Cité des Télécoms

2025 finit en beauté et 2026 s'annonce une année pleine de nouveautés et de surprises !



2025 a été un grand cru, marqué par trois événements clés :

- En mai et juin, une spectaculaire campagne de peinture a rendu à notre fabuleux Radôme son blanc éclatant.
N'hésitez à (re)venir écouter son histoire, toujours aussi passionnante, et à admirer de près sa beauté unique au monde
- Depuis juin, les visiteurs peuvent accéder à une fabuleuse expérience immersive, actuellement seulement présentée à Paris, Taïwan, Shanghai ... et Pleumeur-Bodou !

Près de 4 000 personnes ont déjà embarqué dans cette éblouissante aventure de réalité virtuelle à la Cité, seule expérience immersive culturelle de cette nature disponible en Bretagne. Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore découverte, foncez vivre « Éternelle Notre-Dame » qui vous fera voyager au Moyen Âge et dans la vie de cette Cathédrale emblématique. Les séances étant organisées en petits groupes pour une expérience optimale, l'idéal est de réserver sa place sur le site web de la Cité.

- Du 21 décembre au 2 janvier, pour la première fois, la Cité s'est décorée en mode fêtes de fin d'année et a offert un programme d'activités (manège, jeux anciens, photos avec le père Noël, spectacles vivants, films de Noël...) dans une ambiance sonore de chants de Noël, accessible soit avec l'entrée journalière soit via un pass illimité de 11 jours « Noël » au prix unique de 25 €.

2026 promet également d'être marquante :

- Pendant les vacances de février : ne ratez pas les derniers jours de l'exposition temporaire « Effets spéciaux » : testez les trucages de Méliès, l'envol du dragon, la chambre de bruitage, le fond vert de tous les dangers...
- À partir d'avril 2026, une nouvelle exposition

temporaire prendra ses quartiers à la Cité. Sur quel thème ? Surprise... Un indice : gardez la forme et préparez-vous à bouger, crier, courir et sauter... Rires et découvertes garanties !

- Un escape game ouvrira pour les groupes, sur réservation.
- La Cité proposera également l'accueil à titre gracieux et sur réservation de groupes de visiteurs en situation de handicap ou issus du champ social, accompagnés par des acteurs et associations spécialisés partenaires de la Cité. Si vous travaillez dans ce secteur, n'hésitez pas à nous contacter.
- Enfin, la fondation d'entreprise Cité des Télécoms, créée en 2006, fêtera ses 20 ans. Alors forcément, au-delà de nos événements attendus (projections estivales, Fête de la Science, Journées du Patrimoine, Nuit des Musées, illuminations de Noël...) on fera la fête à la Cité en 2026, avec vous ! Et il y en aura pour tous les goûts. L'occasion de redécouvrir le Radôme, le parc de 24 hectares et les 3000 m² d'expositions sous un autre jour....

Renseignements et réservation :

cite-telecoms.com

• Planétarium de Bretagne

Les nouveautés de la programmation 2026 !

Le Planétarium de Bretagne rouvre ses portes à partir du dimanche 8 février. Au programme

- **vacances d'hiver**, une nouvelle séance spéciale et en direct par nos médiateurs vendredi à 16h pour un embarquement immédiat pour l'espace, mais aussi le show immersif « Dark side of the Moon » de Pink Floyd le dimanche à 16h.

- **vacances de Pâques**, le Planétarium de Bretagne proposera un nouveau spectacle « One sky. Sous un même ciel » : laissez-vous conter la constellation d'Orion interprétée selon différentes cultures dans un voyage poétique et onirique. Le spectacle mêle animation 3D, prises de vue à 360° et illustration animée pour donner vie aux histoires que nous nous racontons autour du ciel étoilé, patrimoine commun à l'humanité. Le show immersif « Dark side of the Moon » de Pink Floyd sera également projeté les mardis et vendredis à 18h30.

Enfin, des **conférences et concerts** marqueront les mois de mai et juin : Programmation dévoilée en février sur le site du Planétarium de Bretagne.

planetarium-bretagne.bzh



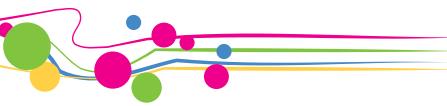
• Des nouvelles du Village Gaulois

L'association qui gère le village a organisé diverses festivités en juillet et août, sur le site. Si la fréquentation de début juillet fut faible, il n'en a pas été de même pour le mois d'août. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont donné des témoignages très forts de soutien.

Il en ressort que les attentes pour une future réouverture, plus durable, sont vivement attendues.

De ce fait nous sommes aussi en plein travail, ou salariés et bénévoles, dans une ambiance des plus sereines, vont de l'avant. L'objectif est une ouverture pour le 1er juillet tout en ayant comme but de recevoir du public jusqu'aux 31 août.

Ainsi nous vous attendons, petits et grands pleumeurois, pour l'été 2026 ; tous impatients que nous sommes de nous revoir et de redécouvrir ce site magnifique.



Culture, sports & loisirs

• Tennis ATP

Jouer au tennis, c'est facile et accessible !!



L'ATP, Association du Tennis Pleumeurois, est là pour vous accueillir !!! pour du tennis « loisir », de la compétition ou des cours.

Georges Paysant, notre enseignant BE est là pour vous apprendre à jouer, depuis les bases jusqu'au perfectionnement. Pour les jeunes, mais aussi pour les adultes, par groupe de niveau. Les cours ont lieu en semaine, à la salle de tennis, près du collège. Possible aussi, pour les jeunes, de participer à des stages encadrés par Georges durant les vacances scolaires.

En plus des cours, le club propose de jouer en loisir, en salle ou en extérieur, et de faire partie d'une de nos équipes de compétition (3 équipes inscrites en catégorie senior, équipes jeunes suivant effectifs et motivation). En tant qu'adhérent ATP, vous avez accès à la salle de tennis (complexe sportif) et au terrain extérieur de l'Île Grande (priorité aux adhérents ; réservation en ligne). Accès aussi à des tarifs privilégiés pour jouer sur les terrains en terre battue de Lan Kerellec (accord d'association de clubs)... Alors, rejoignez-nous !!!

+ d'infos

06 78 46 48 29 (sylvain) atp_22@orange.fr

• ASPTT

Les séances d'initiation aux pratiques sportives permettent aux enfants scolarisés sur la commune de découvrir une multitude d'activités favorisant leur choix pour adhérer à un club.

L'ASPTT présente depuis de très nombreuses années, met en place dans le cadre de conventions avec les écoles primaires, des cycles d'initiation au judo. Ces cycles de 6 séances, à raison d'une par semaine, font que les enfants apprennent les rudiments de ce sport associé aux valeurs morales qui le caractérisent : Politesse, Courage, Respect, Sincérité, Amitié, Contrôle de soi, Modestie, Honneur.

Après l'apprentissage de quelques chutes sur le tatami du dojo du complexe sportif municipal; ils passent au contrôle d'un adversaire au sol en vue de l'immobiliser; puis la confiance aidant, c'est au tour des projections en utilisant quelques techniques simples pour faire chuter son adversaire.

Une remise de diplôme en fin de cycle termine cette initiation.



• Escapade Glaz

Écologie positive !



Formation continue écoresponsable, guidage et animation adulte, éducation jeunesse : une équipe professionnelle diplômée, survitaminée à souhait sur terre et mer, au service du développement durable !

PARTICIPEZ À NOS PROCHAINS ATELIERS :

- Algues et atelier Escapade cuisine : 4 mars, 4 avril, 2 mai.
- Connaître les plantes sauvages « Suivez le Druide ! » : 13 et 21 avril.
- Pêche à pied « au trou ! » : 18 avril.

+ d'infos

escapadeglaz.fr

escapadeglaz@free.fr

• Du Golf pour les enfants



Il y a soixante ans naissait le Golf de St Samson. Il est difficile d'imaginer ce petit « neuf trous », créé au milieu de nulle part, entretenu par un agriculteur et géré par une bande de passionnés.

Aujourd'hui, le Golf de St Samson est un « 18 trous », doté d'une entité commerciale et d'une association sportive, une structure mixte qui accueille des compétitions de division nationale, organise un Grand Prix Jeunes, dispose d'une zone d'entraînement au petit jeu et d'un Pitch and Putt, gère une école de golf, véritable fabrique de champions et première labellisée en Bretagne, soutient des équipes performantes et propose des animations tout au long de l'année.

Alors que l'année 2026 s'annonce, nos vœux sont ceux d'une école de golf dynamique et d'équipes défendant avec bonheur les couleurs de la Côte de Granit Rose en division nationale.

Ecole de Golf

Elle accueille les 5 à 17 ans en périodes scolaires de mi-septembre à fin juin, les mercredi après-midi et/ou samedi.

+ d'infos

as.st.samson@free.fr

• Cyclos et VTT. 2024 Pleumeurois

Le club propose 3 activités : VTT Loisirs, École de VTT et cyclotourisme.



VTT :

En VTT loisirs, le nombre d'adhérents se maintient ainsi que la participation aux sorties dominicales. Les sorties sont alternées entre le secteur de Pleumeur-Bodou et l'extérieur.

Les concentrations VTT ont été moins nombreuses cette année.

Compétition :

Le Championnat national a été organisé cette année à Barlin (Pas-de-Calais) le 24-25 octobre. Marie-Annick Condom y a fait bonne figure puisqu'après avoir remporté le titre de championne de Bretagne, elle a remporté le titre de championne nationale FSGT. À noter les bonnes performances de nos jeunes avec une 3e place pour Youenn LEFEVRE en pupille et une 6e place pour Titouan BERNARD en cadet.

Le 8 juin dernier, le club a organisé le Championnat régional VTT FSGT. Marie-Annick Condom termine 1re dans la catégorie Master 2. Laurent LESCOP et Marc MEUDIC terminent respectivement à la 4e et 5e place dans la catégorie Master 2.

Toutes nos sorties cyclos et VTT sont annoncées dans la presse et sont accessibles aux personnes extérieures au club.

ÉCOLE DE VTT :

64 inscrits à ce jour.

L'École de VTT a repris ses activités pour la saison 2025-2026, le nombre d'inscrits nécessite la formation de 4 à 5 groupes. La participation de parents à l'encadrement et à l'accompagnement, indispensable au bon fonctionnement, est toujours appréciée.

CYCLOS:

20 à 30 cyclos se retrouvent les mercredi et dimanche matin pour parcourir les routes du Trégor. Quelques sorties à la journée prolongent ces moments de convivialité, dans les Monts d'Arrée, au Pays des Abers ou encore sur la route des Falaises. Un séjour de 3 jours en au lac de Guerlédan, a complété ce programme de l'année 2025. Enfin les cyclos du club ont participé aux diverses manifestations organisées par les clubs de la région, notamment La Bégardoise, La Rospézienne ou encore la André Paugam.

LA LOU-ANNE :

La Lou-Anne s'est déroulée le 19 octobre 2025 avec une météo une nouvelle fois un peu capricieuse. Malgré tout, **669 participants** ont été dénombrés pour apporter leur aide à des familles d'enfants en situation de handicap. Nous espérons retrouver nos fidèles participants le 18 octobre 2026. La remise des chèques Lou-Anne aux différentes associations est prévue le 23 janvier 2026 à 20h30 salle Pablo Neruda.

Outre l'École de VTT le samedi matin, le club organise une sortie VTT tous les dimanches matin et une sortie cyclo le mercredi matin et le dimanche matin.

+ d'infos

cyclo.vtt.pb@gmail.com cyclovttpb.wixsite.com/cvpb

• Tennis de table

Pour sa deuxième saison, l'équipe de D III section Pleumeur Bodou est 3e sur 7 actuellement.

Voici les joueurs : Nicolas son capitaine, Goulven, Valentin, Sébastien, Raphaël, Bruno. L'objectif est de finir en haut du classement.

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS DES CôTES-D'ARMOR 2026.

Le club a obtenu du Comité Départemental son organisation à Pleumeur Bodou **samedi 4 et dimanche 5 avril 2026**.

C'est un des plus gros événements pongistes du département (plus de 300 participants attendus sur 2 jours), la fête du ping costarmoricain, où les 7 îles espèrent faire aussi bien que l'année dernière (7 podiums, dont 2 titres). **Entrée libre, spectacle assuré!**

Sur place, boissons et galettes saucisse seront de la fête.

LE SPORT SANTÉ EST EN VOGUE EN FRANCE,

Le Tennis de table de Pleumeur Bodou dispose d'une section ping santé qui est ouverte à toutes et tous. Ce sport offre de nombreux bienfaits pour la santé physique et mentale.

Pour les 2 écoles élémentaires, maintien des interventions de Gilles Tassel (42h sur l'année).

Les mercredis à partir de 17h jusqu'à 18h30 cours collectifs pour les enfants à partir de 5 ans initiation au tennis de table, petit atelier dirigé par deux bénévoles.

Rappel sur Pleumeur-Bodou : le tennis de table dispose d'une salle de 6 ou 7 tables au complexe sportif. En cas d'événement sportif c'est la salle omnisport adjacente voire la salle de Tennis qui sont utilisées.

Les inscriptions des jeunes et moins jeunes sont ouvertes toute l'année.

+ d'infos

7ilestt.fr





Enfance-Jeunesse



• Collège Paul Le Flem

Atelier découverte des métiers de bouche

Dans le cadre du parcours Avenir, les élèves de 3^e du collège ont participé à un atelier découverte des métiers de bouche, autour de la thématique "la dégustation automnale", organisé par les professeurs principaux en collaboration avec la CPE.

Cette rencontre immersive avait pour ambition de faire découvrir aux collégiens la richesse et la diversité des métiers de bouche, tout en valorisant les produits de saison.

Pour l'occasion, plusieurs professionnels ont répondu présents :

- Anthony Avoine, Chef cuisinier du Lan Kerellec de Trébeurden,
- Angelique Simon, Cheffe pâtissière du Lan Kerellec de Trébeurden,
- David Le Bouder, Chef cuisinier au collège Paul Le Flem,
- Nadège Richard, 2d de cuisine au collège Paul Le Flem,
- Laurent Le Levier, professeur de service en restauration au Lycé Professionnel de la Closerie.
- Yoan Blanchard, Boucher à Perros-Guirec,
- Joachim Arzur, pâtissier à « La Feuilletine » à Perros-Guirec
- Yann Le Boulc'h, Boulanger à Trégastel.

Chacun a pris le temps de présenter son métier, son parcours, ses savoir-faire et les exigences du secteur. Les élèves ont ainsi pu comprendre les réalités d'un univers aussi rigoureux que créatif.

L'atelier a également donné lieu à quelques démonstrations culinaires. Les élèves ont pu goûter différentes variétés de pommes, en apprendre davantage sur leurs particularités, leurs textures et leurs usages en pâtisserie ou en cuisine.

Ces échanges ont permis à chacun de découvrir des vocations possibles et d'ouvrir son horizon professionnel. Cet atelier, alliant dégustation, découvertes et rencontres, restera sans aucun doute un temps fort de l'année scolaire.

Le collège tient à remercier l'ensemble des intervenants pour leur disponibilité.

• Service enfance-jeunesse-sports-culture

CAP VACANCES

AU CENTRE DE LOISIRS :

Les vacances d'été :

La saison estivale s'est déroulée sous le soleil avec une programmation riche et variée :

Le Festival Môm'Art:

Nous avons accueilli à nouveau le Festival Môm'Art au centre lors des vacances d'automne 2025.

Les enfants ont pu assister aux 3 spectacles programmés lors du festival à Pleumeur-Bodou, Trébeurden et Trégastel et les plus grands ont participé à la boum Halloween au Sémaphore le 31 octobre.

Nous avons accueilli le spectacle « Habits sales » dans notre centre de loisirs, joué par la « compagnie » et Si ».

Vive la culture et le spectacle vivant !!

Le spectacle des écoles maternelles :

La commune a offert aux enfants des écoles maternelles de Jean Le Morvan et Saint-Joseph le spectacle de fin d'année qui s'est déroulé au centre de loisirs le mardi 9 décembre en matinée.

Un spectacle de contes en chanson et en musique, nommé « Artichaucolat », joué par une danseuse légère et caramélisée et un conteur musicien farceur, le spectacle a conquis le jeune public et leurs enseignantes.

Encore une belle occasion pour les enfants de vivre et s'imprégner du spectacle vivant !

PROJET STREET ART

AU COLLÈGE PAUL LE FLEM:

Le responsable du service enfance-jeunesse, propose un atelier de street art/ graffitis au Collège Paul Le Flem depuis le mois de septembre.

Cet atelier se déroule le vendredi de 12h à 14h.

30 collégiens et collégiennes sont inscrits à cet atelier pour y découvrir ce mouvement artistique désormais répandu et reconnu à travers le monde. Ils apprennent les techniques du dessin, du graphisme, du lettrage, en utilisant différents moyens tels que le marqueur, le feutre, le Posca, le pochoir et la bombe de peinture aérosol.

Ce projet à vocation de connaître l'histoire et les artistes reconnus du street Art, de développer la confiance en soi, l'initiative, la créativité, la coopération lors de réalisations individuelles et collectives

Un stage graffiti proposé lors des vacances d'automne sous le préau de l'ancienne école de Kérenoc, leur a permis de s'initier à l'art du graffiti à la bombe aérosol pendant 4 séances.

Rosalie, Rose, Romane, Anas, Timéo, E'houann, Loïc, Lisa, Noam qui participent aux ateliers du vendredi, ont ainsi pu découvrir et réaliser leurs premiers graffs sur mur lors de ce stage :

Les photos de leur réalisation est visible sur la page enfance-jeunesse de le site de la ville de Pleumeur-Bodou

Deux nouveaux stages graffiti seront proposés lors des vacances d'hiver et de printemps 2026.

**Renseignements auprès de Gwen STAEDTSBADER,
directeur du service enfance-jeunesse-sports-culture**

02 96 23 91 17 sejs@pleumeurbodou.fr
 pleumeurbodou.com

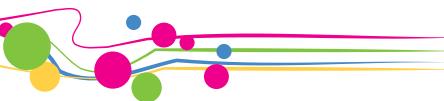


Les campings municipaux jouent un rôle important dans la dynamique de Pleumeur-Bodou : leur fréquentation soutenue bénéficie directement aux commerces et services de proximité.

Ils contribuent à l'emploi local, favorisent les partenariats avec les associations et contribuent à animer la commune tout au long de l'été.

Les retombées économiques permettent également d'améliorer le cadre de vie et l'attractivité dont profitent l'ensemble des habitants.





Tourisme

Campings Municipaux

FRÉQUENTATION ANNUELLE DES CAMPINGS MUNICIPAUX

La saison 2025 restera une année exceptionnelle pour les campings municipaux de Pleumeur-Bodou avec des niveaux de fréquentation jamais enregistrés.

En 2025, les campings municipaux ont enregistré :

> 32 000 nuits V/S 29 000 en 2024

> 70 000 nuitées V/S 63 000 en 2024

> 9 600 séjours V/S 8 500 en 2025

Cette progression reflète la qualité de l'accueil, la convivialité des sites et l'attrait de notre commune, bénéficiant d'une météo particulièrement favorable et d'une demande croissante pour des séjours authentiques à prix raisonnables.

Sur le plan financier, l'année est également remarquable :



Le chiffre d'affaire
dépasse
680 000 €

Cela confirme la bonne santé de nos campings et leur rôle essentiel dans la dynamique touristique locale. Ces résultats solides permettent d'envisager sereinement les investissements nécessaires pour continuer à améliorer le confort, l'accueil et les équipements.

LES ÉVOLUTIONS

L'année 2025 a aussi été marquée par plusieurs évolutions appréciées des campeurs

- **Mise en place de bracelets d'accès aux douches**
- **Renforcement de la signalétique**
- **Amélioration des emplacements.**
- **Amélioration des réservations en ligne :**

Autant de services qui facilitent les séjours et contribuent à une ambiance encore plus agréable.

CÔTÉ ANIMATIONS

L'été a été rythmé par

- Concerts de chants de marins,
- Soirées jeux,
- Pots d'accueil,
- Concours de boules
- et autres moments conviviaux qui font la réputation de nos campings familiaux.

Ces rencontres participent pleinement à l'atmosphère chaleureuse, appréciée des habitués comme des nouveaux venus.

LES PROJETS STRUCTURANTS

Plusieurs projets sont en cours ou programmés pour 2026 :

- **Réhabilitation d'équipements sanitaires,**
- **Réaménagement des aires de jeux et espaces de loisirs,**
- **Travaux d'amélioration des parkings et cheminements,**
- **Renouvellement de certaines structures de jeux, avec une préférence pour du matériel en bois et adapté à l'environnement maritime.**

Ces aménagements contribueront à rendre les sites toujours plus accueillants et confortables.

LES TARIFS 2026

La commission a fait le choix d'une stabilité pour la deuxième année consécutive, afin de rester accessibles tout en maintenant un bon niveau de services.

DATES D'OUVERTURE 2026

- du 3 avril au 28 septembre

AUTRES AMÉLIORATIONS

Concernant le tourisme, la commune prévoit également :

- Le **remplacement des bornes de camping-cars** communales ;
- De **renforcer la lutte contre le camping sauvage** et l'usage abusif des sanitaires publics ;
- D'**améliorer l'information** aux entrées des plages (cf. Environnement : harmonisation signalétique).



Projet de sanitaires au camping de Landrellec

-• Location saisonnière

Déclaration préalable obligatoire

Pour rappel : "Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé" (articles L. 324-1-1 et D. 324-1-1 du code du tourisme).

Cette **déclaration préalable** en Mairie est **obligatoire** pour permettre à la Mairie et à l'Agglomération de connaître l'activité touristique sur le territoire, et pour s'assurer de la bonne perception de la Taxe Locale de Séjour.

Toute annonce doit comporter le n° de déclaration.

Des contrôles sont actuellement réalisés sur les différents supports et toute infraction fera l'objet de poursuites par la Commune et par l'Agglomération.



-• Le Parc du Radôme

L'association du Parc du Radôme, qui rassemble la Cité des Télécoms, le Planétarium de Bretagne, le Village Gaulois, ainsi que la Commune et Lannion-Trégor Communauté (LTC), est en pleine effervescence ! Les récentes réunions de son Conseil d'Administration ont permis de tracer des perspectives passionnantes pour l'avenir.

Si la saison 2025 est jugée en demi-teinte (Village Gaulois en construction, fréquentation décevante au printemps et en juillet pour les autres), elle a aussi révélé un **fort potentiel** pour les événements !

- La fréquentation estivale du Planétarium a été dopée par les spectacles "Pink Floyd".
- La Cité des Télécoms a été tirée par l'expérience "Éternelle Notre-Dame".
- Le Village Gaulois a démontré sa capacité à rouvrir en été avec succès, notamment lors des quatre jours d'août.
- Une enquête de notoriété a confirmé la **forte sympathie** pour le Parc et a souligné l'attente d'une communication et d'animations accrues. La réouverture complète du Village Gaulois et le développement d'événements culturels sont particulièrement attendus.

2026 : LE GRAND RETOUR EN FORCE !

L'année 2026 s'annonce comme celle de la renaissance et de la synergie, avec les trois équipements "parfaitement en activité" durant l'été !

Pour encourager les visiteurs à profiter pleinement de toutes les richesses du Parc, les membres travaillent à la remise en place du billet tripartite qui pourrait cette fois être vendu sur place. Le Conseil d'Administration va travailler sur les conditions techniques et les tarifs de ce nouveau type de billet.

ÉVÉNEMENTS : RENDEZ-VOUS AVEC L'ÉCLIPSE SOLAIRE !

Un événement majeur est déjà inscrit dans les agendas : l'éclipse solaire du **mercredi 12 août 2026** (prévue entre 18h et 19h). Le Parc du Radôme souhaite s'emparer de cet événement exceptionnel, potentiellement en collaboration avec le Club d'Astronomie.

ACTUALITÉS DES STRUCTURES :

VILLAGE GAULOIS :

L'été 2026 verra l'ouverture pour les mois de juillet et août, avec l'achèvement du nouveau bâtiment d'accueil cet hiver et l'espoir que la crêperie soit prête pour l'été.

PLANÉTARIUM DE BRETAGNE :

De nouveaux spectacles sont à venir, ainsi que la reprogrammation du spectacle Pink Floyd à partir de février. Le Planétarium travaille également sur le choix de son équipementier en vue des travaux de 2027.

CITÉ DES TÉLÉCOMS :

La Cité continuera de miser sur des expériences phares, notamment l'expérience de réalité virtuelle « Éternelle Notre-Dame », qui reste une attraction majeure. Le programme des vacances de février inclut des animations récurrentes comme le spectacle son et lumière sous le Radôme et des ateliers de programmation de robots.

Un accent particulier sera mis sur la communication pour s'assurer que vous soyez informés de tous ces événements et nouveautés. L'association est déterminée à faire du Parc du Radôme une destination incontournable, pleine de découvertes et d'animations pour tous les âges.



BRETAGNE
CÔTE
DE GRANIT
ROSE
TOURISME

ICI, C'EST
la découverte

toute l'année !

+ de 450 dates

Réservez vos sorties & activités dans nos bureaux d'information touristique et sur notre site internet !

